

Scandale en France : 38 000 enfants handicapés ne sont pas scolarisés

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 27 septembre 2002

2003 a été instituée Année européenne des personnes handicapées. Une initiative heureuse, mais du pain sur la planche, alors que le gouvernement vient d'annoncer ses premières mesures en faveur des handicapés.

En France, neuf millions de personnes souffrent d'un handicap. Selon une étude du ministère de la Santé, on compte deux millions d'entre elles vivent à domicile : parmi elles, 660 000 adultes handicapés sont régulièrement assistés par un non professionnel, principalement des membres de la famille.

L'accueil des handicapés dans notre société se pose dès l'enfance. D'après l'Association nationale des communautés éducatives (ANCE), près de 38.000 enfants handicapés ne seraient pas scolarisés en France. Les familles concernées ont décidé de porter plainte contre l'État pour "manquement à l'obligation éducative". Ce dimanche 29 septembre, c'est la Fédération nationale pour l'accompagnement scolaire des élèves présentant un handicap (FNASEPH) qui organise une manifestation à Paris, sur le Champ-de-Mars.

Dans le principe, quelques 4000 enfants handicapés sont aidés par des "auxiliaires de vie scolaire" (AVS) pour les accompagner au cours de leur vie scolaire et universitaire. Or ces auxiliaires sont non seulement des emplois précaires (emplois jeunes ou emplois solidarité), mais ils ne sont que 2500 ! Marie-Christine Philbert, présidente de la FNASEPH estime à 8000 le nombre minimum d'AVS pour assurer le suivi et l'accompagnement de chaque jeune handicapé en mesure de suivre une scolarité.

Le plus grave est que les établissements scolaires ont manifestement toute latitude pour refuser un enfant handicapé sous le prétexte qu'ils ne sont pas équipés pour le recevoir. Les parents qui n'ont pas les moyens de trouver un établissement adapté proche de leur domicile sont donc livrés à eux-mêmes. La scolarité est obligatoire en France, à condition d'être scolairement conforme.

Pourtant l'intégration des enfants handicapés semble s'être améliorée. Dans son budget 2003, le gouvernement a consacré 6 milliards d'euros aux personnes handicapées sur les 15,5 milliards du budget consacré à la solidarité. Le ministère de la Santé a annoncé trois grandes mesures :

- la création de 3000 nouvelles places dans les centres d'aide par le travail (CAT) qui emploient actuellement 89 000 travailleurs handicapés,
- la création de 500 nouveaux postes d'auxiliaire d'intégration scolaire pour la rentrée 2003,
- l'accroissement du nombre d'auxiliaires de vie à domicile, destinés à favoriser la maintien chez elles des personnes handicapées qui le souhaitent.

La scolarisation n'est pas la seule difficulté des personnes handicapées et de leurs familles. En fin de vie, d'autres problèmes particulièrement cruciaux se posent. Le Centre médical Jérôme-Lejeune qui organise cinq fois par an des formations pour les familles et les médecins confrontés aux maladies de l'intelligence a consacré sa dernière formation au vieillissement des personnes handicapées mentales.

Le Quotidien du médecin (25/09) rapporte les propos du Dr B. Garreau, neurologue à la Fondation John-Bost (Dordogne) et intervenant au Centre médical J.-Lejeune. L'observation de ces patients a permis de mettre en évidence un nouveau syndrome appelé "mauvais tournant" qui apparaît vers 50 ans. Celui-ci se traduit par une diminution de l'activité, une fatigabilité accrue, un syndrome dépressif, des troubles de l'humeur, des chutes fréquentes, une apparition d'incontinence, parfois de crises d'épilepsie... On attribue principalement ce "mauvais tournant" au relâchement du tissu social quand la personne handicapée atteint l'âge de 50 - 60 ans.

Pourtant, des centaines d'associations témoignent de la générosité des Français pour accueillir et accompagner les personnes victimes d'un handicap, physique ou mental. La Fondation Jérôme-Lejeune a fondé un village pour accueillir spécialement les familles d'enfants handicapés dont les parents vieillissent. Les associations chrétiennes ne sont pas les dernières, comme À Bras ouverts ou Foi et Lumière, dont les représentants viennent d'être reçus par le Saint-Père, à l'occasion de leur pèlerinage à Rome. Jeunes ou âgées, les personnes handicapées demeurent des "témoins de la tendresse de Dieu", leur a dit Jean Paul II. Le Pape les a saluées ainsi que leurs familles et les associations qui les aident : " Elles nous rappellent le sens et la valeur de toute existence. "